

Date de dépôt : 16 mai 2008

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite de M. Christian Brunier : Recrutement de la police genevoise : Recherche-t-elle de futurs David Hamilton ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 21 février 2008, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite qui a la teneur suivante :

Le 23 janvier dernier, cinq élu-e-s et anciens élus politiques (la conseillère administrative de Meyrin Monique Boget, l'ancien conseiller d'Etat Christian Grobet, l'ancien conseiller national Pierre Vanek, et les députés Alain Charbonnier et Christian Brunier) ont invité la presse devant les locaux de la société Gate Gourmet. Un point de presse était organisé pour soutenir les collaboratrices et collaborateurs de cette entreprise qui luttent pour obtenir une convention collective et des conditions de travail humaines dans la Cité des droits humains qu'est Genève.

A peine la conférence de presse débutée en plein air, quelle n'a pas été notre surprise de voir un policier arriver pour nous photographier sous toutes les coutures.

Au moment où la police manque d'effectifs et les policiers sont trop rares dans les quartiers et sur le terrain, la prise de photos d'une conférence de presse de 5 élu-e-s et anciens élus est-elle une priorité de la police genevoise ?

N.B. Il est évident que je n'aurais pas posé cette question si l'organisation de la police était efficiente et si cette mission inutile était une erreur exceptionnelle. Or, il est fréquent de voir la police accomplir des tâches sans grande valeur ajoutée et surtout n'étant pas prioritaire par rapport au rôle de base de la police.

Il est essentiel de redéfinir les priorités de la police et de privilégier les tâches de proximité pour assurer la sécurité de la population et la motivation de la police.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Il résulte des investigations menées au sein de la police qu'aucun membre de cette dernière n'a photographié les élus et anciens élus politiques présents le 23 janvier 2008 devant les locaux de la société Gate Gourmet.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le vice-président :
David Hiler